

Point d'accès au droit (PAD) des Jeunes

Le PAD Jeunes accueille, informe et oriente **les personnes de moins de 30 ans** dans leurs démarches juridiques.

Sans rendez-vous, pré-inscription sur place à partir de 9h30

Juristes généralistes

Du lundi au vendredi - 14h-17h30 / Jeudi et vendredi - 9h30-13h

Des juristes vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches (pénal, logement, travail, consommation, famille, droit des étrangers...)

Avocat·e·s

Les mercredi et vendredi - 14h-17h

Des avocat·e·s du Barreau de Paris vous conseillent lors de permanences spécialisées : droit du travail, droit pénal, droit des étrangers et droit des TPE/PME

Délégué de la Défenseure des droits

Les jeudis - 14h-17h

Le délégué de la Défenseure des droits vous reçoit au sujet des dysfonctionnements des administrations, des discriminations, des droits des enfants, de la déontologie de la sécurité et de la protection des lanceurs d'alerte.

 **PAD Jeunes**

 **@padjeunesparis**

 **www.apaso.fr**

QUARTIER JEUNES

4 PLACE DU LOUVRE

75001 PARIS

2ÈME ÉTAGE

Point d'accès au droit (PAD) des Jeunes

Le PAD Jeunes accueille, informe et oriente les personnes de moins de 30 ans dans leurs démarches juridiques.

Juristes spécialisé·e·s en droit des étrangers

SUR RENDEZ-VOUS - Les mardi et vendredi - 9h30-13h

Des juristes vous informent et vous accompagnent dans vos démarches en droit des étrangers.

Ces permanences se font **uniquement sur rendez-vous**.

La prise de rendez-vous se fait via ce lien : <https://urlz.fr/izkz>

Ou en flashant ce QR-code



PAD Jeunes



@padjeunesparis



www.apaso.fr

QUARTIER JEUNES

4 PLACE DU LOUVRE

75001 PARIS

2ÈME ÉTAGE